

LE COURANT MUNICIPAL

Août 2011

Volume 17 no 4



Photo : Pierre-Aimé Trudel

Sommaire

Éditorial	Biblio Émilie Bordeleau	6
Le soleil et la plage	Association des loisirs	6
Mot du maire	Coop de solidarité en habitation	7
Classique de canots	Divers	
Âge d'Or	La SQ vous informe	8
Eau potable	Cours en photographie	9
Travaux Route 352	Initiation à la peinture sur bois	9
Tournoi de balle familial	Avant de nourrir les canards í	9
Communiqués du bureau	Les cercles des Fermières du Québec	9
Résumé des séances du conseil	Méchoui ó Fondation Centre d'accueil St-Narcisse ..	9
Taxes municipales 2011	Cahier intermunicipal des loisirs	10
Écocentre mobile	Encorebon.com	10
Extrait du règlement concernant les roulottes	Concert-bénéfice	10
Messages des organismes	Festival des Deux-Rivières	10
Âge d'Or	Calendrier	11-12
Chevaliers de Colomb		

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage : 535 copies
Production : Lucille Bédard
Révision : Guy-Paul Beaudoin
Prochaine parution : Octobre 2011
Date de tombée : 30 septembre 2011

Municipalité de Saint-Stanislas
33, rue du Pont
Saint-Stanislas QC G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Mardi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Mercredi 8 h à 12 h et 13 h à **19 h**
Jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Le soleil et la plage.

Le jour se lève; moi aussi. Un coup d'œil furtif au calendrier me dit que je dois tourner la page. Juillet est déjà derrière nous. Un mois exceptionnel, chaud à souhait, juste assez mouillé pour préserver la végétation tout en nous offrant gratuitement deux beaux spectacles d'éclairs nocturnes.

En ces temps de chaleur estivale, la rivière Batiscan se fait accueillante et la «plage de l'île» donne rendez-vous aux propriétaires d'embarcations de toutes sortes et aux petites familles. Son lit de sable doré, son plafond de grands jeux de soleil, ses ombres d'arbres en font un endroit de prédilection pour la détente.

Cependant, son rivage escarpé est grugé par l'érosion. D'importants travaux de protection de la berge sont en attente de réalisation. Entre-temps, toilette, tables à pique-nique, poubelles sont au service des usagers. Un escalier d'acier, provisoirement installé par nos employés municipaux et un quai flottant, défrayé par le comité local de la Classique internationale de canots de la

Mauricie facilitent l'accès à la rivière. Merci à Roger Déry, dépositaire, qui a bénévolement ancré le quai et qui ajoutera une passerelle acquise par la Municipalité. Rien n'est parfait; tout est perfectible et, dans un avenir que nous souhaitons rapproché, la situation de la berge sera améliorée.

Clouée à un arbre, un avis interdit l'accès aux animaux et nous en connaissons le bien-fondé. Personne n'apprécie sentir un courant chaud ou une barre Sweet Marie quand un chien s'écrase en amont.

Doucement, sur la Batiscan, le soir se pose et nous venons de vivre la première journée du mois d'août, ponctuée de soleil, pluie, tonnerre, éclairs, vent, grêle.

Bonne fin d'été et bonne rentrée scolaire à notre belle jeunesse étudiante !



Guy-Paul Beaudoin

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Classique de canots

Lors de la parution du dernier Courant municipal en juin, nous étions à quelques jours de la tenue de la classique de canots de la Batiscan; je vous avais alors lancé l'invitation d'encourager notre comité organisateur dans cette nouvelle aventure.

Eh bien, mission accomplie! Grâce à votre présence en journée, au souper ou en soirée, les objectifs ont été atteints dont celui en particulier de doter St-Stanislas d'un nouveau rendez-vous festif.

Je me fais donc le porte-parole du conseil municipal et du comité organisateur pour vous remercier bien sincèrement pour votre support.

Je voudrais également remercier nos bénévoles pour leur aide si précieuse, nos commanditaires, majoritairement locaux, pour leur apport financier. Finalement, merci à notre comité organisateur composé de Nancy Beauvillier, Mario Lafontaine, Mario Adam, Sébastien Bédard, Guillaume Baillargeon et Claude Cossette, conseiller municipal. Merci à vous tous pour votre disponibilité et votre dévouement. Nous vous en sommes tous reconnaissants.

Âge d'or

Vous avez sans doute remarqué que depuis le début de l'été, notre salle municipale est maintenant dotée d'un système d'air climatisé. Cet équipement est un besoin réclamé depuis longtemps par les utilisateurs locataires, que ce soit pour des soirées de danse, des rencontres familiales, des banquets, des réceptions,

des réunions, etc. À date tous et toutes en sont très satisfaits.

Comme cette immobilisation représente un montant assez important dans un budget, je me suis permis de demander au président de notre comité de l'Âge d'or local, monsieur André Sancier, si son organisme était en mesure de nous aider financièrement pour cette acquisition, même si je savais que des efforts plus que louables de leur part avaient déjà été réalisés pour l'achat de nouvelles tables pour remplacer celles désuètes de la salle municipale.

L'attente de la réponse ne fut pas tellement longue, à peine 10 jours, et positive. En effet, monsieur Sancier me confirmait que son comité était bien heureux de contribuer pour un montant de 2 000 \$.

Au nom des Stanois et Stanoises, merci pour ces belles actions concrètes favorisant le bien-être de notre communauté.

Eau potable

Le dossier de l'eau potable est toujours en marche. En ce qui concerne l'approvisionnement via les puits de Saint-Prosper, des délais doivent être respectés concernant les autorisations du ministère de l'Environnement, de la CPTAQ, ainsi que pour l'acquisition de terrains. Tout semble suivre son cours normal aux dires des ingénieurs et des procureurs. Pour ce qui est de la distribution, les appels d'offres ont été lancés en juillet pour recourir aux services d'une firme d'ingénierie pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux.

Pour l'approvisionnement, les travaux devraient débuter cet automne, alors que pour la distribution, on devrait lancer les appels d'offre en décembre pour réalisation des travaux au printemps 2012.

À suivre

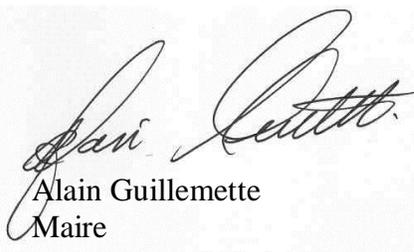
Travaux route 352

Pour ceux qui empruntent régulièrement la route 352 (anciennement le rang des Chutes), vous êtes à même de constater l'ampleur et l'évolution des travaux réalisés par la firme Maskimo. Tel qu'annoncé par le MTQ (Transports Québec) le tronçon de route entre la limite de Saint-Narcisse et l'entrée du Parc de la rivière Batiscan sera complètement refait cette année (chaussée, ponceaux, entrées, glissières, asphalté). Selon les informations obtenues, le dernier secteur (entrée du village) devrait subir cette même cure de rajeunissement le printemps prochain. Nous allons prendre soin de suivre ce dossier et d'interpeller les autorités s'il y a lieu.

Tournoi de balle familial

Pour terminer en beauté la saison estivale, n'oubliez pas le rendez-vous des familles de souche stanoises : le *Tournoi de balle familial* organisé par l'Association des loisirs en ce début de septembre. L'invitation vous est lancée.

À la prochaine,



Alain Guillemette
Maire



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance régulière tenue le 4 juillet 2011 :

- Adoption du règlement numéro 2009-474-1 modifiant le plan d'urbanisme révisé afin de permettre la construction et l'installation d'un réseau d'aqueduc dans la zone 212-AF;
- Adoption du règlement numéro 2009-476 modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction et l'installation d'un réseau d'aqueduc dans la zone 212-AF;
- Renouvellement du protocole d'entente relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna de Ste-Anne-de-la-Pérade pour une période d'un an (saison 2011-2012).

Séance régulière tenue le 8 août 2011 :

- Achat par la Municipalité d'un terrain (lot 515) situé sur le boulevard Industriel, à proximité du garage municipal;
- Cession par la Municipalité d'un terrain (lot 495), situé sur la rue Déry;

EXTRAIT DU RÈGLEMENT 2009-476 CONCERNANT LES ROULOTTES

Les roulottes sont permises uniquement aux fins et aux endroits suivants :

- Comme habitation temporaire sur un terrain de camping;
- comme habitation temporaire sur un terrain vacant situé dans les zones à risque d'inondation de récurrence 0-20 ans;
- comme habitation temporaire sur un terrain déjà occupé par une résidence dans certaines zones
- comme bâtiment temporaire sur les chantiers de construction et les chantiers forestiers (conformément à l'article 15.5).

Il est également permis d'entreposer une roulotte sur un terrain comportant un bâtiment principal ainsi que sur un terrain de camping.

Il est interdit de transformer une roulotte pour en faire un bâtiment fixe. Sauf sur les terrains de camping, il est interdit d'annexer une construction à une roulotte ou de construire un bâtiment accessoire à une roulotte.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec l'inspectrice en bâtiment, le mercredi entre 8 h et 16 h au numéro 819-840-0703, poste 2422.



VOUS POSSÉDEZ DES BIENS QUI NE VOUS
SONT PLUS UTILES?

VOUS SOUHAITEZ VOUS EN DÉPARTIR DE
FAÇON SIMPLE ET
ÉCOLOGIQUE?

Le 1^{er} octobre, de 10 h à 16 h

Saint-Stanislas

Caserne d'incendie, 1490, rue Principale

L'usage des écocentres et des écocentres mobiles est réservé aux citoyens. Seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques y sont acceptés.

ON PEUT APPORTER GRATUITEMENT À L'ÉCOCENTRE MOBILE :

Bois (branches, bois de démolition et construction), bardeaux d'asphalte et papier goudronné, résidus verts (gazon, feuilles, résidus de jardin), métaux (électroménagers, outils, ferraille), appareils contenant des gaz réfrigérants (réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs), pneus, asphalte, béton, briques, matières recyclables acceptées par la collecte sélective (papier, carton, contenants de métal, plastique ou verre) et les **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**.

Moyennant 10 \$/chargement, on peut aussi y apporter : Panneaux de gypse, laine minérale, meubles rembourrés ou autres résidus de construction que vous ne pouvez pas trier.

Pour informations : www.rgmr.com
819 373-3130

**l'environnement
j'y crois j'agis**



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

TAXES MUNICIPALES 2011
30 septembre 2011 ☞ Date limite de paiement
du 3^e versement de vos taxes municipales.



ÂGE D'OR

Le comité invite ses membres et amis à l'apéritif de blé d'Inde qui aura lieu à la Sucrerie Boisvert le 30 août prochain pour le dîner. Réservez avant le 28 août auprès de Clémence au 418-328-3520 ou Ginette au 418-328-4582.

Reprise des activités :

- Rencontres du mercredi : à compter du 13 septembre à 13 h 30 ainsi que la vie active à 9 h 30.
- Soirée dansante : 17 septembre à 20 h, avec Marcel et Diane.

Les parties de pétanque ont toujours lieu les mardis et jeudis à 18 h 30.

André Sanscartier, président



CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil 2903

Je débute avec un grand MERCI aux 73 donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé à la collecte de sang du 20 juillet dernier. Un merci bien spécial à la Sucrerie Boisvert qui nous a si bien reçus.

Nous aurons une nouvelle activité cet automne; ce sera un rallye le 1^{er} octobre. Encore cette année, nous aurons un pool de hockey dont les profits iront à la *Fondation Rêves d'enfants*. Ces deux activités sont offertes à tous; nous aurons les détails de ces activités lors de notre réunion régulière le 14 septembre.

Jean-Pierre Veillette, Grand Chevalier



BIBLIO ÉMILIE BORDELEAU

Un échange avec le réseau de Trois-Rivières aura lieu le 31 août prochain. Un grand choix de livres et revues pour petits et grands sont à votre disposition sur nos rayons. Si un volume n'est pas disponible à notre bibliothèque, parlez-en à nos bénévoles, nous pourrions vous le commander.

Une nouvelle exposition de toiles et peintures sur bois sera présentée à notre local à compter de septembre. Nous vous invitons à venir admirer ces œuvres de nos artistes locaux pendant nos heures d'ouverture :

Lundi	19 h à 20 h
Mardi	13 h à 16 h 30 (fermé en juillet et août)
Mercredi	19 h à 20 h

Marie-Andrée Tessier, responsable

ASSOCIATION DES LOISIRS DE ST-STANISLAS

L'Association des loisirs de St-Stanislas désirent souhaiter la bienvenue à un nouveau membre au sein de son conseil d'administration. Il s'agit de Alexis Bordeleau. Merci Alexis pour ton implication.

Tournoi de balle familial

La fin de semaine de la Fête du travail sera l'occasion de célébrer le 30^e anniversaire du tournoi de balle familial.

En plus des matchs enlevants, une panoplie d'activités sera au rendez-vous, dont le méchoui du dimanche soir sous la tente. Les billets sont en prévente au coût de 15 \$ jusqu'au 28 août. Par la suite, ils seront à 20 \$. Le nombre de billets est limité.

Le tout suivi du match des étoiles, du concours de coups de circuit et du spectacle du groupe Knock Out. Surveillez la programmation que vous recevrez par la poste sous peu.

Tournoi de balle des jeunes

En prélude au tournoi familial, le tournoi des jeunes aura lieu les 26, 27 et 28 août. Venez assister en grand nombre à ces matchs de la relève.

Voyage aux Alouettes

Le voyage aux Alouettes de Montréal aura lieu dimanche le 16 octobre. Départ à 9 h, le match étant à 13 h contre les Tiger Cats de Hamilton. Retour vers 19 h 30. Le coût est de 40 \$ pour les adultes et 30 \$ pour les jeunes de 16 ans et moins. Réservez votre place auprès de Lise Déry au 418-328-3151. Il reste encore quelques places mais hâtez-vous! Le paiement est demandé sur réservation SVP.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN HABITATION DE ST-STANISLAS

33, rue du Pont
Saint-Stanislas (Québec) G0X 3E0

À la réunion du 15 juin dernier, 42 personnes ont répondu à l'invitation lancée à tous ceux et celles intéressés par la location d'un logement de la Coop. Les points discutés portaient sur les critères de sélection des futurs locataires, des coûts des loyers et des services de repas :

- Logement de une chambre à coucher (3 ½) : 635 \$ / mois, chauffé éclairé, espace de stationnement compris.
- Logement de deux chambres à coucher (4 ½) : 735 \$ / mois, chauffé éclairé, espace de stationnement compris.
- Frais de repas (dîners et soupers) : 450 \$ / mois / personne.

Pour toute personne ayant un revenu de moins de 17 500 \$ / année, il y a possibilité de bénéficier d'un logement subventionné.

Des nouveaux formulaires de réservation de logement étaient également disponibles. Suite aux réponses reçues, le comité a convoqué une dizaine de personnes à venir choisir leur logement. Neuf logements ont été réservés soit 3 x 4½ et 6 x 3½.

Comme cinq logements sont toujours disponibles (1 x 4 ½ et 4 x 3 ½), il nous fera plaisir d'accueillir les gens de l'extérieur (anciens résidents ou non). Si vous connaissez de ces personnes, veuillez leur faire part de notre invitation ! Merci !

Des renseignements supplémentaires pourront être obtenus auprès de madame Raymonde Bordeleau, secrétaire-trésorière de la Coop. 720, route 352 à Saint-Stanislas, téléphone 418-328-3320.

APPEL D'OFFRES

Demande de soumissions pour les services de repas du midi et du soir

La Coopérative de solidarité en habitation de Saint-Stanislas demande des soumissions pour la fourniture des services de repas dans son immeuble de 14 logements au 24, rue St-Gabriel à Saint-Stanislas.

Le cahier des charges et autres renseignements pourront être obtenus auprès de madame Raymonde Bordeleau, secrétaire-trésorière de la Coopérative, au 720, route 352 à Saint-Stanislas, téléphone 418-328-3320.

Les soumissions seront reçues, dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, au bureau de la Municipalité de Saint-Stanislas, au 33, rue du Pont à Saint-Stanislas, jusqu'à 15 h, le 7 septembre 2011, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Coopérative de solidarité en habitation de Saint-Stanislas n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Raymonde Bordeleau
Secrétaire-trésorière

APPEL D'OFFRES

Demande de soumissions pour les services de conciergerie

La Coopérative de solidarité en habitation de Saint-Stanislas demande des soumissions pour la fourniture des services de conciergerie et d'entretien dans son immeuble de 14 logements au 24, rue St-Gabriel à Saint-Stanislas.

Le cahier des charges et autres renseignements pourront être obtenus auprès de madame Raymonde Bordeleau, secrétaire-trésorière de la Coopérative au 720, route 352 à Saint-Stanislas, téléphone 418-328-3320.

Les soumissions seront reçues, dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, au bureau de la Municipalité de Saint-Stanislas au 33, rue du Pont à Saint-Stanislas, jusqu'à 15 h, le 7 septembre 2011, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Coopérative de solidarité en habitation de Saint-Stanislas n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Raymonde Bordeleau
Secrétaire-trésorière



La Sûreté du Québec vous informe



Je leur ai envoyé les frais de service mais je n'ai jamais reçu ma carte de crédit.

On vous appelle pour vous offrir une carte de crédit à taux d'intérêt très bas, mais vous devez envoyer de l'argent afin de l'activer? C'est un piège et vous perdrez votre argent! Raccrochez et appelez le *Centre d'appel antifraude du Canada*.

Les étudiants, les nouveaux Canadiens et les gens qui ont eu des problèmes de crédit sont souvent la cible de fraudeurs qui leur offrent des prêts et des cartes de crédit à taux d'intérêt très bas, moyennant des frais. Ceux qui paient ces frais ne reçoivent ni prêt, ni carte de crédit et ne récupèrent jamais leur argent.

Votre crédit est-il vraiment protégé?

Le leurre : On peut vous protéger contre les fraudeurs qui pourraient porter des sommes énormes à vos cartes de crédit sans que vous ne le sachiez. Vous n'avez qu'à nous envoyer votre numéro de carte et nos honoraires.

La réalité : Ces offres de protection ou « d'assurance » contre la fraude ne sont que des moyens d'obtenir vos numéros de cartes de crédit et votre argent. Appelez d'abord les entreprises émettrices de vos cartes de crédit. Si des fraudeurs utilisent votre carte, la plupart d'entre elles vous tiendront responsables des premiers 50 \$ seulement.

Le coup du gros chèque :

Le leurre : Vous recevez une lettre ou un courriel d'un représentant « haut placé » d'un gouvernement étranger qui vous demande de l'aide pour transférer une grosse somme d'argent. Si vous l'aidez, vous recevrez des honoraires élevés.

La réalité : Méfiez-vous si on vous demande de déposer un chèque et de renvoyer une partie de la somme ou de l'envoyer à quelqu'un d'autre. Ces chèques sont souvent des faux. Le dépôt semblera légitime, jusqu'à ce que le chèque soit retourné, faute de provisions. Votre banque vous demandera alors comment vous comptez payer la somme que vous avez envoyée aux escrocs. Il faut environ 21 jours pour compenser un chèque. Il est donc essentiel de demander à votre banque si le chèque a été compensé et non seulement si les fonds sont disponibles.

IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Le centre d'appel antifraude du Canada
1 888 495-8501, www.phonebusters.com

Le vol d'identité dérobe votre réputation, votre argent et même votre estime de soi

Ne divulguez jamais d'informations personnelles au téléphone ou sur Internet à une entreprise qui ne peut prouver qu'elle est légitime. Les fraudeurs utilisent cette information pour voler votre argent et commettre des délits en votre nom. Vérifiez votre rapport de solvabilité chaque année.

Vous pouvez vous protéger :

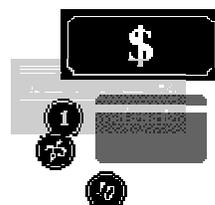
Le vol d'identité est un type de fraude qui connaît une croissance phénoménale. Ne divulguez jamais de renseignements personnels. Si on vous appelle au nom d'une entreprise, d'un groupe de recherche ou d'un organisme de bienfaisance, demandez ce qui suit :

- Des renseignements écrits détaillés que vous pourrez vérifier vous-mêmes.
- Le temps de réfléchir à l'offre qu'on vous fait. Les fraudeurs exigent une réponse immédiate et disent que l'offre expirera ou qu'une autre personne en sera bénéficiaire si vous n'agissez pas sur-le-champ.
- Des références valides et des moyens de les vérifier.
- Un numéro de téléphone où vous pouvez joindre l'interlocuteur. Mais attention! Les escrocs professionnels vous donneront volontiers un numéro de cellulaire ou un numéro non inscrit où un complice attend votre appel pour finir de vous voler votre argent.

En plus, déchiquetez les documents personnels dont vous n'avez plus besoin : reçus de transactions, formulaires de demande de crédit et d'assurance, chèques, relevés financiers et rapports d'impôts.

Obtenez un formulaire de déclaration de vol d'identité en ligne

Le Comité des mesures en matière de consommation offre sur son site un formulaire de déclaration de vol d'identité téléchargeable. Il vous aide à signaler un tel vol et fournit aux autorités policières tous les renseignements dont ils ont besoin. Rendez-vous sur www.phonebusters.com et cliquez sur le lien qui mène au formulaire du Comité.



Lieutenant Jean-François Deveault

PROJET DE COURS EN PHOTOGRAPHIE

Vous avez un appareil photo numérique et aimeriez en apprendre les fonctionnalités et prendre de belles photos? Peu importe la marque ou la grosseur de votre appareil, vous avez la possibilité de suivre un cours de 8 heures, au coût de 40 \$ par personne, soit 4 sessions de 2 heures par cours à Saint-Stanislas. Maximum de 10 personnes.

Inscription avant le 10 septembre 2011. Le cours débiterait en octobre. Appelez-moi, il me fera plaisir de vous donner toute l'information. Guylaine Charest 418-328-3353.

INITIATION À LA PEINTURE SUR BOIS

Vous avez déjà ou jamais fait de peinture décorative? Alors ce cours s'adresse à vous. Peu importe votre habileté en dessin, vous pouvez apprendre à faire de belles peintures sur bois.

Cours offert à Saint-Stanislas en début septembre, donné par une professionnelle. Possibilité de poursuivre le cours sur une base régulière si la demande est suffisante. Inscription avant le 26 août 2011. Un minimum de 10 personnes est requis pour débiter le cours. Pour information, contactez Guylaine Charest au 418-328-3353.

AVANT DE NOURRIR LES CANARDS, PENSEZ AUX RÉPERCUSSIONS



Les herbiers aquatiques, qui constituent un habitat idéal, sont ceux qui permettent aux oiseaux aquatiques de nidifier et de se nourrir, tout en demeurant à l'abri des prédateurs, du soleil, des vents et des vagues.

Lorsqu'on décide de nourrir les canards, on les attire hors de leur abri naturel. Ils sont alors plus vulnérables à la prédation et développent une dépendance qui peut leur être fatale lorsqu'on cesse de les nourrir. De plus, en apportant de la nourriture, on augmente les risques d'attirer d'autres espèces, moins désirables.

La plupart du temps, pour nourrir les canards, les riverains utilisent du pain ou des mélanges de grains préparés pour les élevages de volailles. Ces aliments ne sont pas adaptés à leurs besoins et les déjections qu'ils entraînent représentent une source de pollution pour le lac. À l'instar des humains, les animaux assimilent une partie seulement des éléments nutritifs, soit environ 60 %. Le reste se retrouve dans leurs excréments et devient un excellent engrais pour les algues.

Extrait tiré de :
www.lacpaquet.com/nourrituredescanards.com

LES CERCLES DES FERMÈRES DU QUÉBEC

Depuis plus de 95 ans, les Cercles des Fermières du Québec accueillent les femmes de tous âges (à partir de 14 ans) et de tous milieux et leur offre un lieu de solidarité féminine unique en son genre. Près de 38 000 femmes font partie des 697 Cercles des Fermières au Québec.

La mission : Amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi que la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

Les moyens : Partage des connaissances et du savoir-faire dans un climat d'amitié entre femmes; diffusion d'information et organisation de conférences; publication du magazine *l'Actuelle*; activités de financement pour différentes causes sociales comme OLO; cours de base et de perfectionnement en tissage, tricot, broderie, couture, dessin, peinture, vitrail, et bien plus.

Le Cercle des fermières *Les Genevoises* invite toutes les femmes de la MRC des Chenaux à sa première rencontre 2011-2012, le mardi 6 septembre 2011 à 19 h 30 à la Salle Léon-Simon, 2, rue du Centre (à côté de l'église) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Lors de cette première rencontre mensuelle, nous vous informerons sur la programmation de l'année ainsi que des activités, cours, ateliers, conférences que nous avons préparés pour vous. Nos rencontres ont lieu le premier mardi de chaque mois.

Si notre programmation vous intéresse, il ne vous en coûtera que 20 \$ pour devenir membre pour l'année 2011-2012 et vous recevrez le magazine *l'Actuelle*. Cette publication officielle des CFQ, paraissant cinq fois par année, présente des entrevues, des dossiers, des recettes, des chroniques, de l'artisanat, etc.

Au plaisir de vous rencontrer le 6 septembre prochain.

Jocelyne Lacasse

Responsable du dossier Communications
Le Cercle des Fermières *Les Genevoises*

MÉCHOUI ANNUEL AU PROFIT DE LA FONDATION DU CENTRE D'ACCUEIL DE ST-NARCISSE.

Samedi le 1^{er} octobre 2011, à 18 h 30

Centre communautaire
Henri St-Arnaud de Saint-Narcisse.

Coût du billet : 20 \$

Réservez auprès de Lucie Dupont au 418-328-4525.

CAHIER INTERMUNICIPAL DES LOISIRS

Depuis maintenant un an, les responsables des loisirs de neuf municipalités de la MRC des Chenaux et la coordonnatrice de la politique familiale collaborent pour préparer et distribuer dans chaque foyer un cahier présentant les activités et événements de loisir offerts dans ces municipalités. Ces cahiers sont distribués trois fois par année et insérés au centre du journal « Le bulletin des Chenaux » :



- À la fin d'août pour la programmation de l'automne
- À la fin de décembre pour la programmation de l'hiver
- À la fin d'avril pour la programmation du printemps et de l'été

Cette initiative vous permet d'avoir accès à un plus grand éventail d'activités tout en développant des relations de bon voisinage entre les municipalités et un sentiment d'appartenance à la MRC des Chenaux.

À surveiller : Le cahier intermunicipal des loisirs, présentant la programmation de l'automne 2011 dans le Bulletin des Chenaux distribué le 24 août 2011.

Monique Landry, coordonnatrice pour la Politique familiale de la MRC des Chenaux

« ENCOREBON.COM »

Le site Internet « ENCOREBON.COM » a pour objectif de créer, au sein de la population de la région de la Mauricie et de ses alentours, un vaste bassin virtuel de **donateurs** et de **ré-utilisateurs** pour favoriser le transfert d'articles réutilisables et ainsi éviter qu'ils ne se retrouvent inutilement dans les lieux d'enfouissement de la région. Le site Internet fonctionne comme les « petites annonces classées » mais tout y est gratuit.
<http://www.encorebon.com>

CONCERT-BÉNÉFICE

« ALLEZ CHANTE LA RENAISSANCE! »
(Chansons d'amour, à boire et grivoises du XVI^e siècle)
Chorale d'environ 25 personnes, sous la direction de Benoit Barry.

Samedi 27 août à 19 h 30
À l'Église de Saint-Stanislas
10 \$ par personne

Au profit du projet
« Proches aidantEs, visons l'essentiel! »

Ce projet vise principalement à reconnaître les personnes aidantes sur le territoire des Chenaux et à mieux cerner leurs besoins. Il permettra de mettre en place et d'améliorer le support et les services qui assurent aux personnes aidantes, et par la même occasion aux personnes aidées, une meilleure qualité de vie à domicile.

Renseignements ou achat de billets : Marie-Mance Guillemette 418-328-3793, Hélène J. Veillette 418-328-3967, Patricia Goyette (AQDR) 819-840-3090.

LE FESTIVAL DES DEUX RIVIÈRES DE ST-STANISLAS

Pour rire et se souvenir d'une autre époque!



Samedi le 1^{er} octobre 2011
À la salle municipale
de St-Stanislas
20 h Édition 1991
21 h Édition 1992

Revivez sur grand écran, les meilleurs moments du Festival des Deux-Rivières 1991-1992. Redécouvrez les décorations du village, la course de Rabaska, le défilé des pontons sur la rivière, parade à bicyclettes, spectacles sous le chapiteau, célébration eucharistique en plein air ainsi que l'animation et les activités sur le site.

Vous êtes concernés ou avez participé à ces événements? Vous êtes les bienvenus! Coût d'entrée : 5 \$.

Information : Michel Brouillette 418-328-8732

Août 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 <i>Biblio</i>	2	3 <i>Biblio</i>	4 	5	6
7	8  <i>Biblio</i>	9 	10 <i>Biblio</i>	11 	12	13
14	15 <i>Biblio</i>	16	17 <i>Biblio</i>	18 	19	20
21	22 <i>Biblio</i>	23 	24 <i>Biblio</i>	25 	26	27 Tournoi de balle des jeunes 26-27-28 août
28	29 <i>Biblio</i>	30 Épluchette blé d'âge / Âge d'Or	31 <i>Biblio</i>			



Séance du conseil



Récupération



Ordures ménagères



Filles d'asabelle



Aféas



Chevaliers de Colomb

Septembre 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 	2	3 Tournoi de balle familial 2-3-4 septembre
4	5 <i>Biblio</i> Fête du Travail	6  <i>Biblio</i>	7  <i>Biblio</i>	8 	9	10
11	12 <i>Biblio</i>	13 <i>Biblio</i>	14  <i>Biblio</i>	15 	16	17 Soirée Âge d'Or
18	19 <i>Biblio</i>	20  <i>Biblio</i>	21 <i>Biblio</i>	22 	23	24
25	26 <i>Biblio</i>	27 <i>Biblio</i>	28 <i>Biblio</i>	29 	30	

Octobre 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Soirée-souvenirs F2R Rallye / C de C
2	3 Biblio 	4 Biblio 	5 Biblio 	6 	7	8
9	10 Biblio Action de grâce	11 Biblio	12 Biblio 	13 	14	15 Soirée Âge d'or
16 Voyage aux Alouettes	17 Biblio	18 Biblio 	19 Biblio	20 	21	22
23 30	24 Biblio Jeux des aînés 31	25 Biblio	26 Biblio	27 	28	29



Séance du conseil



Récupération



Ordures ménagères



Filles d'asabelle



Afeas



Chevaliers de Colomb

Novembre 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Biblio 	2 	3 	4	5 Vins et fromages
6	7 Biblio 	8 Biblio	9 Biblio 	10	11	12
13 Créée des âmes	14 Biblio	15 Biblio 	16 Biblio	17 	18	19 Soirée Âge d'or
20	21 Biblio	22 Biblio	23 Biblio	24	25	26
27	28 Biblio	29 Biblio 	30 Biblio			